



Mairie 2, Place Charles de Gaulle
87230 Bussière-Galant

Bussière-Galant,
Le 30 octobre 2017.

Objet : Colis/Repas des aînés de la commune

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal organise, comme chaque fin d'année, le repas des aînés (personnes âgées de plus de 70 ans) sachant que les personnes ne pouvant se déplacer ou ne souhaitant pas participer à cette rencontre conviviale bénéficient d'un colis.

Nous vous informons que le **repas des aînés 2017** aura lieu le :

Samedi 09 décembre 2017

**A partir de 12H au restaurant The California,
il sera réalisé par M et Mme GIBSON qui ont repris la suite du restaurant La
Feuillardière à Bussière-Galant Gare.**

Vous trouverez ci-joint un formulaire pour confirmer votre participation à nous retourner **impérativement avant le 20 novembre 2017 ou à déposer en Mairie**. Les conjoints éventuels peuvent assister moyennant une participation du montant du repas (28€ à régler directement auprès du restaurant).

Sans réponse de votre part vous bénéficieriez d'un colis. Nous vous précisons que la distribution aura lieu comme d'habitude à la mi-décembre.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Maire de Bussière-Galant
Emmanuel DEXET**





Mairie 2, Place Charles de Gaulle
87230 Bussière-Galant

Organisation repas des aînés du Samedi 09 décembre 2017

🌀 Menu 🌀 (Vins et café compris)

Kir

Velouté de légumes

Dos de colin - riz

Bœuf à la bière - Gratin Dauphinois/Carottes

Fromages - salade

Poirier

Pétillant



Pour confirmer votre participation :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

(Cocher la case correspondant à votre choix)

Participera au repas des aînés

Eventuellement, participation du conjoint : oui non

**Ne participera pas au repas des aînés ET
préfère un colis de fin d'année**

**A retourner ou à déposer à la Mairie de Bussière-Galant 87230
Impérativement avant le 20 novembre 2017**